

Analyse des besoins sociaux - Fiche territoriale de Cœur d'agglomération (hors Blois)

Septembre 2026

La population du cœur d'agglomération (hors Blois) représente **1 habitant d'Agglopolys sur 5**. C'est le seul secteur, avec Blois, dont la **population a augmenté en six ans** (+ 1,3 %). Le **nombre de jeunes y diminue**, mais moins qu'ailleurs, tandis que **celui des 65 ans ou plus progresse fortement** (+ 16,5 %), notamment chez les 65-74 ans (+ 539 personnes). Le secteur affiche un **indice de vieillesse parmi les plus élevés** du territoire (122 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) et la **plus forte part de retraités de l'agglomération** (38 %).

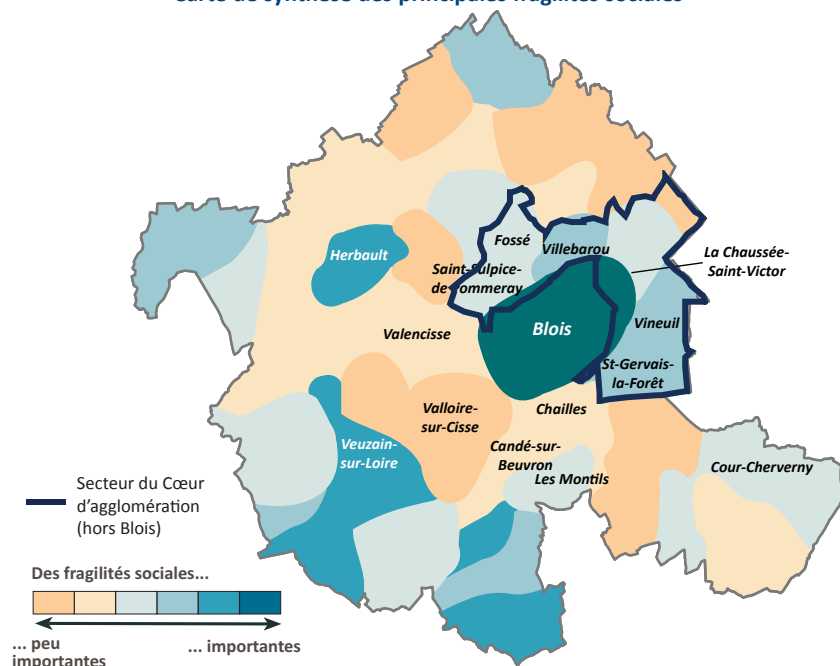
La **situation des seniors** montre des **fragilités** : une personne de 80 ans ou plus sur deux vit seule, et 27 % des bénéficiaires de l'APA sont en situation de grande dépendance.

Globalement, un ménage sur trois est composé d'une personne seule.

À l'inverse, la **part de familles nombreuses** est la **plus élevée de l'agglomération hors Blois** (14 %), et 29 % des familles sont monoparentales.

Si les revenus moyens sont nettement supérieurs à ceux de la région, la **part des ménages à bas revenus est plus élevée que dans les autres secteurs hors Blois**. Le **niveau de chômage** est relativement **élevé** et en forte hausse (+ 12,8 % en deux ans), et **de nombreux habitants perçoivent la prime d'activité ou des minima sociaux**, signes de fragilités sociales. Les jeunes rencontrent aussi des difficultés : **14,4 % ne sont ni en emploi ni en formation** et **19,1 % des sortants du système scolaire sont sans diplôme**. Ces fragilités croissantes peuvent s'expliquer par le développement du parc social qui représente désormais **12 % des logements sociaux de l'agglomération**, la part la plus élevée après Blois.

Carte de synthèse des principales fragilités sociales



Carte de synthèse réalisée par l'Observatoire à partir d'une quinzaine d'indicateurs : catégories socioprofessionnelles, niveaux de revenus, part des foyers non imposés, allocataires CAF à bas revenus, part des familles monoparentales, des familles nombreuses, des personnes faiblement diplômées, des jeunes ni en emploi ni en formation, proportion de salariés précaires, à temps partiel, bénéficiaires du RSA

Répartition de la population par sexe et âge en 2023 et évolution (2017-2023)

52,3 % de femmes (Région Centre-Val de Loire : 51,5 %)

5 032 jeunes de
moins de 20 ans



22 %

de la population

- 163 en 6 ans (- 3,1 %)

11 723 personnes
de **20 à 64 ans**



51,2 %

de la population

- 418 en 6 ans (- 3,4 %)

6 139 personnes
de **65 ans ou plus**



26,8 %

de la population

+ 871 en 6 ans (+ 16,5 %)

22 895 habitants



21,5 % de la population d'Agglopolys

+ 290 habitants en 6 ans

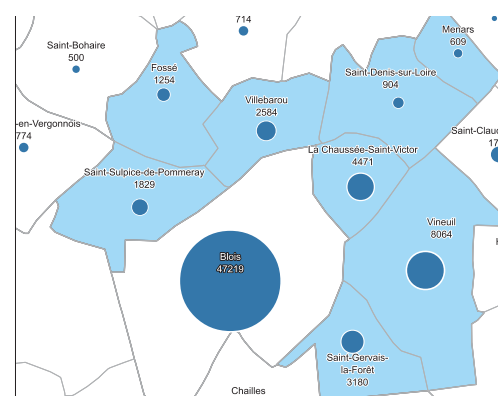
soit une hausse de 1,3 %

(Agglopolys : + 0,9 %

Région Centre-Val de Loire : + 0,4 %)

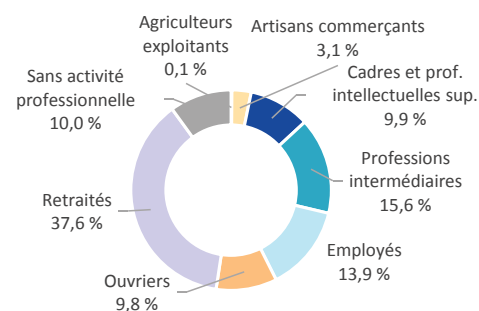
(Insee - RP 2017 et 2023)

Population par commune en 2023 (en nb d'habitants)



D'après source : Insee - RP 2023

Répartition par catégorie socioprofessionnelle
de la population âgée de 15 ans ou plus



D'après source : Insee - RP 2017 et 2023

D'après source : Insee - RP 2023

Familles/ Enfance / jeunesse

10 403 ménages (Insee - RP 2023)



483 familles de 3 enfants ou plus



14 % des familles avec enfants de moins de 25 ans
(Région : 16 %)
- 34 en 6 ans (- 6,6 % ; Région - 0,7 %)



983 familles monoparentales

29 % des familles avec enfants
(Région : 29 %)

222 enfants vivent dans une famille ne comptant aucun
actif en emploi (6,6 % ; Région : 9,6 %)

1 082 vivent dans une famille à bas revenu
(en hausse de 2,3 % en 2 ans ; Loir-et-Cher : - 0,7 %)

(Insee - RP 2017 et 2023 ; CAF 2023 et 2025)



147 naissances domiciliées en 2025
en baisse de 13 % en 6 ans (Région : - 14 %)

9 structures d'accueil collectif (157 places en 2026)
479 places chez les assistants maternels,
soit au total 123 places pour 100 enfants nés entre 2022
et 2024 (Loir-et-Cher : 79 pour 100)

(Insee - Etat civil ; Conseil départemental de Loir-et-Cher)



2 126 jeunes âgés de 15 à 24 ans
- 2 % en 6 ans (Agglopolys : + 3,2 % ; Région : + 2,8 %)



Parmi les jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire

7 % diplômés d'un BAC +2 ou plus
(Région : 24,5 %)

19,1 % sans diplôme (Région : 21,8 %)

14,4 % de jeunes non insérés

soit 306 jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation
(Région : 15,6 %)

(Insee - RP 2017 et 2023)



133 demandeurs d'emploi de catégorie A
âgés de moins de 25 ans au 31/12/2025
(cat A : n'ayant pas travaillé dans le mois)

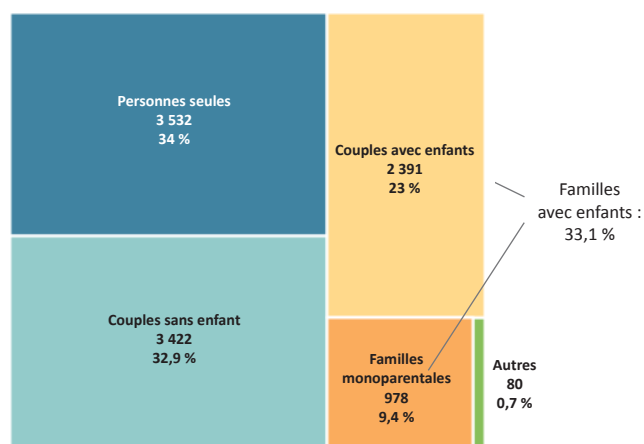
(France Travail DEFM au 31/12/25)

251 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien avec
un conseiller insertion de la Mission locale du Blaisois en
2025.

38 % d'entre eux ne disposent pas du permis de conduire
(Agglopolys : 47 % ; Loir-et-Cher : 38 %)

(Missions locales- 2025)

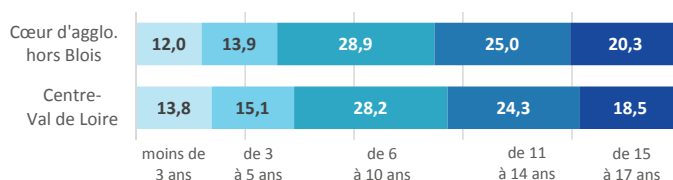
Répartition des ménages selon leur composition



D'après source : Insee - RP 2023

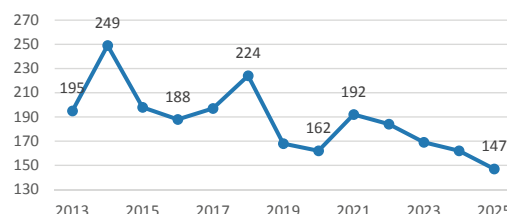
Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes ne soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut aussi être composé d'une seule personne ou de plusieurs familles.

Répartition des mineurs par classe d'âge



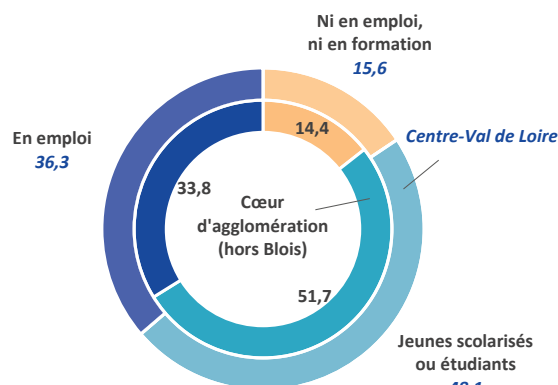
D'après source : Insee - RP 2023

Évolution du nombre de naissances domiciliées



D'après source : Insee - Etat civil

Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon le type d'activité



D'après source : Insee - RP 2023

Pauvreté / précarité



Revenu fiscal moyen 2023 : 34 021 euros
4 755 euros de plus que le revenu moyen de l'ensemble des foyers fiscaux de la Région

(DGFP)

Taux de pauvreté en 2023 : Vineuil : 11 %
(Agglopolys : 16,4 % ; Région : 14,5 % ; France métropolitaine : 15,9 % - Chiffre non disponible pour le reste du territoire)

(Fichier FILoSoFi2 2023)



915 ménages à bas revenu en 2025,
soit 13,9 % des ménages (Agglopolys : 21,7 %)

+ 7,8 % en 2 ans

(Agglopolys : + 2,1 % ; Loir-et-Cher : + 1,7 %)

(Insee - RP 2023, ménages de moins de 65 ans ; CAF 2023 et 2025)



11 787 emplois

23,7 % des emplois du territoire d'Agglopolys

1 071 salariés en emploi précaires*

12,8 % des salariés résidant au sein du secteur (Région : 15,1 %)

- 0,9 % en 6 ans (Région : + 1,8 %)

* contrats courts, intérim. Apprentis non pris en compte (Insee - RP 2013 et 2018)



Un niveau de chômage élevé :



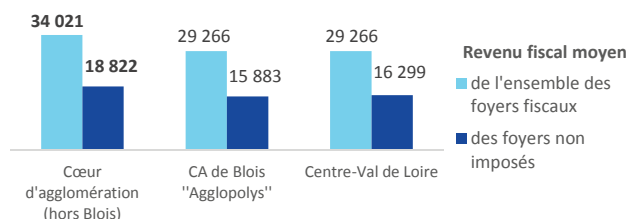
1 464 demandeurs d'emploi

de cat. A, B ou C fin 2025, dont 724 de cat. A*

+ 12,8 % en 2 ans (Agglopolys : + 8 %), une hausse due pour partie à la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi.

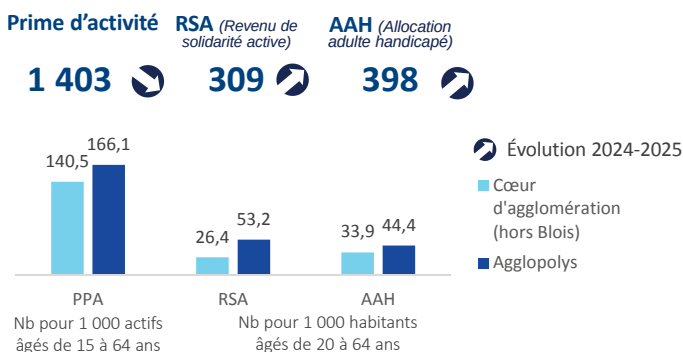
* n'ayant pas travaillé dans le mois (France Travail DEFIM au 31/12/25)

Revenu fiscal moyen des ménages en 2023 (en euros)



D'après sources : DGFP

Allocataires de la prime d'activité, du RSA ou de l'AAH fin 2025



D'après sources : CAF et MSA au 31/12/2025 ; Insee - RP 2023

Minimum vieillesse : 879 pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys au 31/12/2025 (données non disponibles pour le territoire) dont 12 bénéficiaires à La Chaussée-Saint-Victor et 52 à Vineuil.

(Cnav - MSA 2025)

Logement / Habitat / Hébergement / Mobilités



11 260 logements en 2023, dont 92,4 % de résidences principales (Région : 84 %)

6,1 % de logements vacants (Agglopolys : 9,4 % ; Région : 9,6 %)

71,8 % de propriétaires (Agglopolys : 59,2 % ; Région 64,1 %)

(Insee - RP 2023)



1 210 logements sociaux,

soit 11,8 % du parc social du territoire d'Agglopolys

Un ratio de 12 logements sociaux pour 100 résidences principales (Agglopolys : 21 % ; Région 16 %)

(RPLS 2025 - logements sociaux des organismes HLM, Insee - RP 2023)

Une **pression importante sur le parc social :**

La Chaussée-Saint-Victor : 3,7 demandes de logement pour 1 attribution; Vineuil : 4,9

(données non disponibles pour le territoire)

(Agglopolys : 4,9 ; Région : 4,1)

(AFIDEM/Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE) 2025)



57 ménages aidés dans le cadre du **FSL** (Fonds de solidarité du logement) en 2025,

soit 6 ménages sur 1 000 (Agglopolys : 9 ‰)

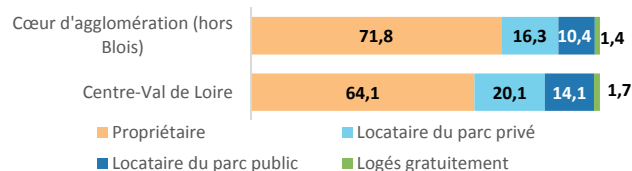
(Conseil départemental (service du FSL) 2025 ; Insee - RP 2023)

5,9 % de ménages sans voiture

(Région : 13,4 % ; 612 ménages concernés)

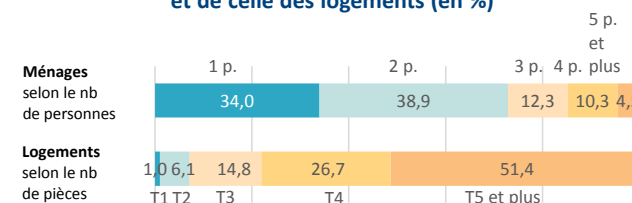
(Insee - RP 2023)

Répartition des ménages selon leur statut d'occupation (en %)



D'après source : Insee - RP 2023

Répartition comparée de la taille des ménages et de celle des logements (en %)



0,1 % de logements suroccupés

64,1 % de logements sousoccupés

D'après source : Insee - RP 2023

Nombre de ménages bénéficiaires du Fonds de solidarité du logement (FSL) en 2025 selon la nature de l'aide



D'après source : Conseil départemental (service du FSL) - 2025

Vieillesse / Grande dépendance / Handicap / Aide aux aidants



Un indice de vieillesse relativement élevé :

122 habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Région : 104)

Entre 2017 et 2023, le territoire gagne :



+ 20,6 % de seniors âgés de **65 à 74 ans**, soit **539 habitants supplémentaires** de la tranche d'âge (Région : 10,4 %)



+ 12,6 % de seniors âgés de **75 ans et plus**, soit **332 habitants supplémentaires** (Région : 8,1 %)



1 317 personnes de 80 ans ou plus résident à domicile dont **53 % seules** (Région : 61 %) (Insee - RP 2017 et 2023)



Taux de pauvreté en 2021 : **9,5 %** pour les ménages de **60 à 74 ans** du territoire d'Agglopolys (Région : 9,7 %) ; **7,8 %** pour ceux de **75 ans et plus** (Région : 9 %)

Source : (Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier FiLoSoFi 2021)



386 bénéficiaires de l'APA à domicile fin 2025, soit **13 %** des personnes de **75 ans et plus** (Agglopolys : 15,2 %)

27 % en situation de dépendance (GIR 1 ou 2)

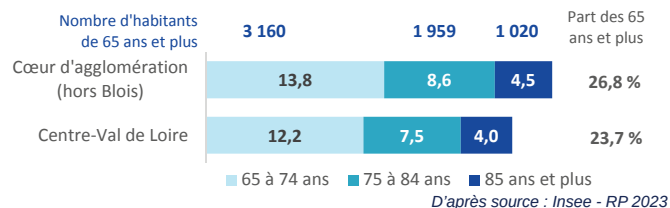


238 allocataires de la PCH (Prestation de compensation du handicap)

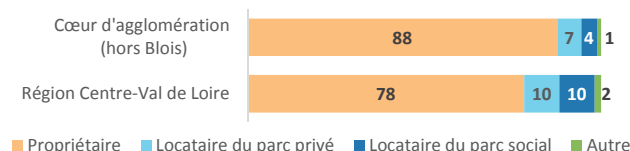
NB : La PCH regroupe, ici, l'ensemble des aides destinées à compenser le handicap, dont celles à la parentalité.

(Conseil départemental de Loir-et-Cher 2025, Insee - RP 2023)

Répartition de la population de 65 ans et plus par classe d'âges (en %)

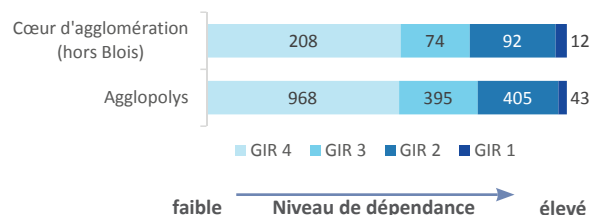


Répartition des ménages de 65 ans et plus* selon leur statut d'occupation (en %)



* Ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus.
D'après source : Insee - RP 2023

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR fin 2025 (en %)



Gérée par le Département, l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) est une prestation destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne âgée de 60 ans ou plus et ayant perdu tout ou partie de son autonomie. Elle est attribuée en fonction du niveau de perte d'autonomie de la personne (évalué par GIR) et est calculée selon le niveau de ressources.

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher au 31/12/2025

Accès aux droits / numérique

En 2023, **14 %** des habitants de **18 à 65 ans** éprouvent des difficultés à utiliser les outils numériques en Centre-Val de Loire.

(Enquête sur l'illettrisme et l'illectronisme en région Centre-Val de Loire, 2023, GIP ALFA Centre-Val de Loire)

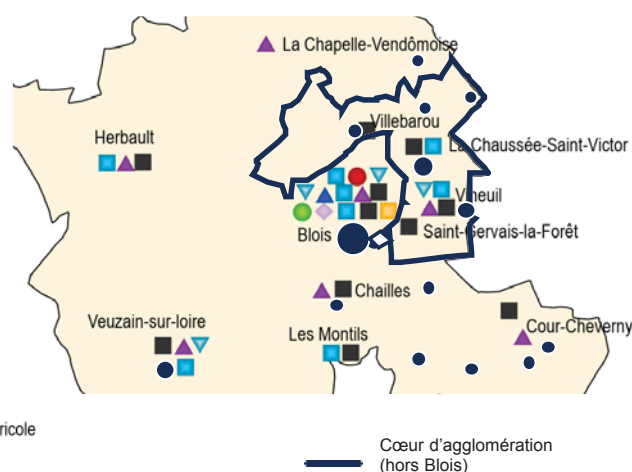


8 lieux avec présence de conseillers numériques sur certains créneaux horaires (en mairie, bibliothèque, centre social, association, etc.)

L'espace **France services de Vineuil** propose un accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.

(Observatoire de l'économie et des territoires 2026)

Lieux d'accueil des principaux acteurs sociaux ou administratifs



NB : Pour des raisons de lisibilité, l'intégralité des services n'a pu être représenté (Préfecture, mairies, etc.)

Observatoire d'après sources diverses

